



PARIS RESPIRE

Quartier Roquette



La Mairie de Paris, avec la Mairie du 11^e, étend l'opération Paris Respire du quartier de la Roquette jusqu'à la rue du Chemin Vert.

À partir du 26 janvier, les piétons et cyclistes peuvent profiter d'espaces réservés les dimanches et jours fériés, de 10h à 18h en hiver, et de 10h à 20h en été.

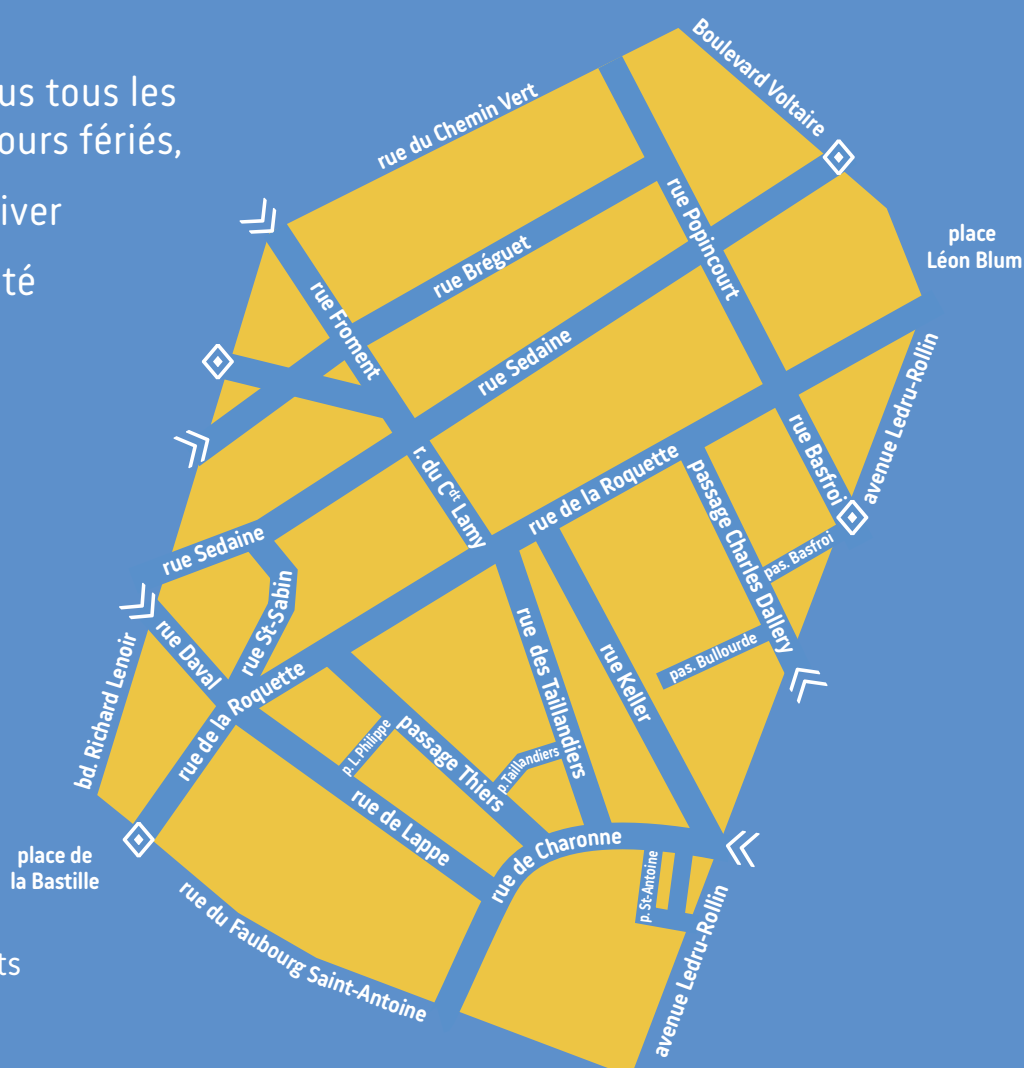
Seuls les riverains (sur présentation de la carte grise à l'adresse du logement concerné ou toute autre pièce justificative), les véhicules de secours et les taxis seront autorisés à entrer dans la zone aux points d'accès filtrants./////

La rue est à vous tous les dimanches et jours fériés,

10h > 18h en hiver

10h > 20h en été

- >> Barrages filtrants
 ◇ Barrages fixes



Tous les quartiers de Paris Respire sur www.paris.fr/parisrespire